

FORMATION :
Réglementation générale

Nom de la formation	Réglementation générale
Objectifs pédagogiques	Comprendre et appréhender la réglementation générale des produits non-alimentaires <i>Nouveau règlement général sur la sécurité des produits applicable depuis le 13 décembre 2024, remplaçant la directive 2001/95/CE</i>
Méthodes pédagogiques	Présentation orale avec support de formation : type PowerPoint
Public concerné	Toutes personnes responsables de la mise sur le marché des produits (Fabricant/Distributeur/Importateur)
Prérequis	Aucun prérequis
Type de formation	Formation inter-entreprise
Moyens humains, techniques, environnemental	Présentation en salle ou à distance (Teams, zoom, skype ...) Cas pratique propre à chaque entreprise

Mode d'évaluation	Questionnaire : QCM
Lieu	A définir (Possibilité de dispenser cette formation à distance)
Coût de la formation	1 à 2 personnes 1500 € Stagiaires additionnels 750 €
Durée de la formation	3,5 h
Programme de formation	- Comprendre la structure réglementaire et normative européenne + française - Définir ce qu'est la sécurité générale des produits - Le marquage CE - Etude des différents marquages - Etude des obligations générales des fabricants, importateurs et distributeurs
Accessibilité	Adapté aux personnes en situation de handicap dans le cadre de préparation de la formation

* Un minimum de 1 mois est nécessaire entre la demande et la réalisation de la formation